



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

16 JUIN 2022

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0842 689 280

Nom

(en entier) : VALTRIS

(en abrégé) :

Forme légale : SC

Adresse complète du siège : rue du Déversoir, 1 à 6010 Couillet

Objet de l'acte : Démissions - Nominations

EXTRAITS DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2022

Point 2 - Remplacement de Monsieur Gaetano DI PAOLO par Monsieur Emmanuel BRISON, en qualité d'administrateur de catégorie A – Approbation

Considérant que Monsieur Gaetano DI PAOLO a démissionné de son poste de Responsable du centre de tri VALTRIS et de son poste d'administrateur de VALTRIS ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la désignation d'un Administrateur, remplacement de Monsieur Gaetano DI PAOLO pour représenter Tibi dans la SCRL VALTRIS ;

Considérant que Tibi, par une décision du Conseil d'administration du 23 mars 2022, a marqué son accord sur le remplacement de Monsieur Gaetano DI PAOLO, en qualité d'Administrateur de catégorie A pour représenter Tibi au sein du Conseil d'administration de VALTRIS ;

Considérant que, dès lors, il y a lieu de remplacer le poste d'Administrateur occupé par Monsieur Gaetano DI PAOLO ;

Proposition de décision :

Il est demandé aux associés :

-D'approuver le remplacement de Monsieur Gaetano DI PAOLO par Monsieur Emmanuel BRISON pour représenter Tibi au sein du Conseil d'administration de Valtris scrl.

Monsieur le Président invite les représentants des associés publics à voter en séance.

Le résultat est le suivant :

Suffrage valablement exprimé : 5.580 parts sociales

Nombre de voix

Voix POUR Voix CONTRE ABSTENTIONS

5.580 0 0

Le point est adopté.

Pour extrait certifié conforme, Philippe TELLER,
Couillet, le 5 mai 2022 Administrateur délégué
Représentant de Tibi

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).